

**MAIRIE DE  
SAINT-MARTIN-CANTALES**

**BULLETIN MUNICIPAL**

**Juillet 2025**



*D.Aimé*

# Édito

Chères et chers administrés,

Le mois d'août est déjà là et nous avons le plaisir de voir les maisons de famille se rouvrir, nos petits hameaux reprendre vie.

La saison touristique commence tranquillement cette année, quelques pêcheurs avertis profitent de la fraîcheur du Pont du Rouffet pour oublier la chaleur de ces dernières semaines !

Mais nous pouvons compter sur le dynamisme et l'investissement de nos associations pour apporter un vent de fraîcheur et de gaîté sur la commune. Une fois de plus, je remercie sincèrement les bénévoles qui s'investissent pour que notre été soit plus beau.

La vie de la mairie poursuit son cours.

Le début d'année est consacré à la préparation et au vote du budget : l'équipe municipale fait au mieux pour adapter ses finances aux besoins et projets de la commune. Ce n'est pas toujours facile car on aimerait faire plus et peut-être mieux, mais les finances ne sont pas extensibles et nous devons aussi compter avec des imprévus qui nous obligent à faire des choix.

Nous faisons donc en sorte de monter et voter un budget raisonnable, dans un contexte économique difficile et de plus en plus incertain.

Les travaux d'enfouissement des réseaux téléphoniques et d'éclairage public à Farges seront bientôt terminés. Prochaine étape, le Bac en 2026.

Je ne m'étendrai pas plus, vous trouverez dans cette gazette, un résumé je pense assez complet, du premier semestre 2025. J'espère que ces quelques pages vous seront agréables à lire.

Je vous souhaite de passer un bel été, prenez soin de vous.

Pascal ESCURE

# La vie de la commune

## Cérémonie des vœux 2025

La salle des fêtes était bien remplie en ce dimanche 5 janvier 2025.

Cérémonie des vœux oblige, les habitants s'étaient déplacés en nombre pour venir fêter la nouvelle année. Quelle joie de se retrouver tous ensemble pour ce rendez-vous annuel apprécié et tant attendu !

Nous avons eu le plaisir et l'honneur d'accueillir Madame la Sous-Préfète, Celia Pouget, le Sénateur Stéphane Sautarel, le Président du département Bruno Faure, Louis Chambon, Président de la communauté de communes du Pays de Salers, de nombreux élus de notre communauté de communes, ainsi qu'une délégation des brigades locales de la compagnie de gendarmerie de Mauriac, menée par le Capitaine Bassier, second du commandant de l'escadron de Mauriac.

Comme le rappelait Pascal Escure dans son discours, la vie des collectivités a été un peu bousculée cette année à la suite des élections européennes. Même si Saint -Martin-Cantalès parait éloignée de la vie politique parisienne, le résultat des élections législatives et les divers remaniements dans la direction de notre pays auront un impact sur la vie de notre petite commune pour les mois à venir. Mais le Conseil Municipal fera de son mieux pour continuer à mener ses projets.

Il en a profité pour féliciter et remercier les associations communales qui encore cette année, ont mis en place des manifestations qui ont été de vraies réussites. Nos associations travaillent à améliorer la visibilité notre commune, à renforcer notre solidarité et les nombreux visiteurs qui participent à ces évènements en repartent enchantés !

En 2025, de nombreux projets sont à réaliser : transformer le garage Fagot en atelier communal digne de ce nom, débiter les travaux de la salle des fêtes, réaliser les travaux en régie sur les appartements communaux et la salle du conseil... Un seul souhait : qu'ensemble, nous faisons de cette nouvelle année une période de renouveau et d'espoir. Continuez à vous impliquer, à partager vos idées et à travailler main dans la main pour faire de notre commune un endroit où il fait bon vivre.



## Commémorations

Se rassembler, se souvenir, honorer ceux qui sont morts pour la France et transmettre le devoir de mémoire aux plus jeunes.

Chaque commémoration rassemble les saint-martinoises et les saint-martinois autour du monument aux morts.

Élus, jeunes et moins jeunes ont entouré Urbain Roux, ancien combattant et habitant de notre commune, lors des cérémonies du 19 mars et du 8 mai.

*« Se souvenir, ce n'est pas seulement commémorer. C'est reconnaître toutes les douleurs, mais aussi toutes les grandeurs, sans en taire aucune. C'est faire justice à ceux qui ont été oubliés. C'est honorer les sacrifices consentis. C'est porter un regard lucide sur le passé, non pour l'alourdir de nos jugements, mais pour en tirer des leçons utiles à notre temps et nous grandir dans le courage de la vérité. »*

*La mémoire n'est pas un fardeau, mais une lumière. Une lumière qui éclaire les générations présentes et à venir, pour que l'Histoire ne se répète pas, pour que la souffrance d'hier ne nourrisse pas les fractures d'aujourd'hui, pour que les sacrifices consentis nourrissent aussi un sentiment d'appartenance, sans lequel il n'y a pas de socle pour que s'épanouisse la démocratie. »*

*Extrait du message pour la cérémonie du 19 mars de Patricia MIRALLES, ministre déléguée auprès du ministre des Armées, chargée de la mémoire des Anciens Combattants.*



## Conseil Municipal

A la demande de Catherine Lafage, nous vous informons de sa démission de son poste de seconde adjointe et de conseillère municipale.

Sa démission a été acceptée par Monsieur le Préfet du Cantal en date du 19 mai 2025.

Madame Martine Ratié, par un courrier en date du 1<sup>er</sup> mai 2025, a également souhaité mettre fin à ses fonctions de conseillère municipale, démission que Monsieur le Maire a acceptée.

Lors de la séance du Conseil Municipal du 2 juin dernier, les élus n'ont pas souhaité désigner un nouvel adjoint pour la fin de la mandature 2020-2026.

## Départ à la retraite de notre conseillère aux décideurs locaux.

Dans la gestion d'une commune, on parle souvent du duo maire/secrétaire. On oublie souvent une personne dont le conseil, la présence et l'écoute sont indispensables au bon fonctionnement de la collectivité : il s'agit du conseiller aux décideurs locaux (C.D.L), appelé il n'y a pas si longtemps encore trésorier ou trésorière.

Madame Françoise Vidal occupait ce poste depuis de nombreuses années sur les communes, syndicats et EPCI des Pays de Salers et de Mauriac.

Toujours disponible, rigoureuse, objective et de bon conseil, elle a été une aide précieuse pour Sabine depuis sa prise de poste, une oreille attentive, à l'écoute des projets pour Monsieur le Maire et le Conseil Municipal, une comptable rigoureuse et aidante lors de l'élaboration des budgets, et d'un accompagnement sans faille à chaque fois qu'un changement ou qu'une nouveauté comptable a fait son apparition.

C'est lors de la rencontre annuelle pour la finalisation du budget prévisionnel 2025 au Service de Gestion Comptable de Mauriac que Pascal Escure et Sabine lui ont remis une fleur et quelques douceurs afin de la remercier de toutes ces années d'accompagnement.

Après quelques mois de travail « supplémentaires » dans l'attente du recrutement de la personne qui va lui succéder, Madame Vidal a enfin fait valoir ses droits à la retraite au 1<sup>er</sup> juillet.

Nous lui souhaitons une bonne et heureuse retraite bien méritée et seront ravis de la revoir au détour d'une promenade à Saint-Martin-Cantalès, comme elle nous l'a promis.



## Réunion d'information sur les arnaques

L'UFC-Que Choisir est une association indépendante de tout pouvoir, politique, économique ou syndical et dont la mission essentielle est de conseiller, d'informer et défendre les consommateurs.

L'information au plus près du consommateur, Jean-Claude Maronne, président de l'antenne départementale en a fait son credo.

C'est devant près de 30 personnes qu'il est intervenu le jeudi 20 février, en mairie, sur un sujet sensible et d'actualité : les arnaques.

Pendant plus d'1h30, et devant un public attentif, il a exposé et expliqué les différents types d'arnaques auxquels nous pouvons facilement nous faire prendre : courriers et SMS frauduleux, démarchage téléphonique et à domicile, arnaques commerciales diverses et variées ...

Il a aussi fait un rappel sur :

- 🕒 Les règles de prudence à observer lors des achats sur les sites de vente d'occasion en ligne ou sur les annonces sur les réseaux sociaux.
- 🕒 Les obligations des vendeurs et des acheteurs, notamment sur la cession de véhicules.
- 🕒 Les obligations des bailleurs et des locataires.

L'interaction entre les participants et Mr Maronne tout au long de l'après-midi a permis d'exposer de nombreux cas pratiques et de répondre à nombre de questions.

Un moment apprécié de tous, que nous espérons pouvoir renouveler sur une autre thématique.

Vous trouverez ci-dessous les coordonnées de l'association. N'hésitez pas à les contacter au moindre doute, mais aussi et surtout en cas de besoin.



### UFC-Que Choisir Aurillac 15

BP 17  
19 rue de la Coste  
15 018  
AURILLAC

Tél. : 04.71.48.58.68

Site internet : <http://aurillac.ufcquechoisir.fr>

Courriel de contact :

[contact@aurillac.ufcquechoisir.fr](mailto:contact@aurillac.ufcquechoisir.fr)

Permanences Aurillac : 19, rue de la Coste BP 17 15018 Aurillac  
Cedex  
tel : 04 71 48 58 68

Aurillac :  
Mardis et vendredis de 13h30 à 18h  
Jeudis : 14h à 17h  
Sur R.D.V pour nos adhérents

Saint Martin Valmeroux :  
Mairie le 1er et 3eme lundi du mois de 10h à 12h  
(se renseigner au 04 71 48 58 68)

# Petit point budgétaire

## Définition...

Le budget d'une commune est un acte de prévision et d'autorisation des recettes et des dépenses. Le budget, voté par chaque collectivité avant le 15 avril, est appelé budget primitif et porte sur l'entièreté de l'année civile. Il s'agit donc d'un budget prévisionnel, qui peut être amené à être modifié en cours d'année grâce à des décisions modificatives.

Le budget de la commune est un acte juridique : c'est l'action par laquelle le Conseil Municipal autorise le maire à engager les dépenses, mais aussi un acte démocratique par lequel les orientations financières proposées par le Maire sont votées par l'assemblée délibérante. Le Maire est responsable de la sa préparation, aidé en cela par la secrétaire de mairie et le conseiller aux décideurs locaux.

Le budget est composé de deux sections :

**La section de fonctionnement** qui permet à notre collectivité d'assurer le quotidien. Elle regroupe l'ensemble des recettes et dépenses nécessaires au fonctionnement courant et récurrent des services communaux.

Cette section est financée par les recettes issues des impôts locaux, des loyers des appartements communaux, des dotations perçues de l'État.

**La section d'investissement** prépare l'avenir, contrairement au budget de fonctionnement qui implique des notions de récurrence et de quotidienneté. Cette section sert aux dépenses enrichissant le patrimoine de la commune, comme la réparation des bâtiments et du patrimoine communal, l'acquisition d'équipements, les gros chantiers de voirie...

Elle est financée par les dotations et les subventions de l'État ou d'autres organismes publics. Elle est aussi alimentée par les recettes non utilisées de la section de fonctionnement et éventuellement par des emprunts.

Chaque section doit être à l'équilibre, c'est-à-dire que les dépenses doivent être égales aux recettes.

Une fois le budget voté, il est transmis au Préfet afin que ce dernier exerce le contrôle de légalité, c'est-à-dire qu'il s'assure que les règles applicables en matière d'élaboration, d'adoption et d'exécution des budgets ont été respectées.

Il est également transmis au comptable public, qui par la suite, est chargé de vérifier et d'exécuter les opérations comptables transmises par l'ordonnateur (*le Maire*).

## **Et avant le vote du budget prévisionnel nous direz-vous ?**

Les dépenses de fonctionnement courantes sont engagées dans la limite du budget précédent. Côté investissement, les dépenses inscrites en restes à réaliser peuvent être mandatées. La collectivité peut voter l'ouverture anticipée des dépenses d'investissement dans la limite du quart des crédits ouverts au budget N-1 mais uniquement pour des dépenses impérieuses qui doivent être honorées avant le vote du budget.

Section de fonctionnement

Dépenses

Chap ↓	Libellé	Montant
68	Dot. aux amortissements et provisions	0,00 €
67	Charges spécifiques	500,00 €
66	Charges financières	4 000,00 €
65	Autres charges de gestion courante	42 450,00 €
043	Opération d'ordre 043	0,00 €
042	Opération d'ordre 042	4 400,00 €
023	Virement à la section d'investissement	59 081,67 €
022	Dépenses imprévues	0,00 €
014	Atténuations de produits	500,00 €
012	Charges de personnel, frais assimilés	95 900,00 €
011	Charges à caractère général	109 750,00 €
002	Résultat de fonctionnement reporté	0,00 €
		<b>316 581,67 €</b>

Recettes

Chap ↑	Libellé	Montant
002	Résultat de fonctionnement reporté	77 175,67 €
013	Atténuations de charges	3 000,00 €
042	Opération d'ordre 042	9 000,00 €
043	Opération d'ordre 043	0,00 €
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	17 800,00 €
72	Production immobilisée	0,00 €
73	Impôts et taxes	24 600,00 €
731	Fiscalité locale	95 896,00 €
74	Dotations et participations	76 010,00 €
75	Autres produits de gestion courante	13 100,00 €
76	Produits financiers	0,00 €
77	Produits spécifiques	0,00 €
		<b>316 581,67 €</b>

Section d'investissement

Dépenses

Opé ↓	Libellé	Montant
60	Acquisition de terrains, frais de n	4 000,00 €
50	Opération coeur de village	16 000,00 €
40	Materiel mobil outillage	8 100,00 €
30	Travaux voirie communale	15 806,00 €
20	Bâtiments communaux Reflection a	327 375,67 €
041	Opération d'ordre 041	0,00 €
040	Opération d'ordre 040	9 000,00 €
020	Dépenses imprévues	0,00 €
001	Solde d'exécution section investissement	0,00 €
0	Hors équipement	15 600,00 €
		<b>395 881,67 €</b>

Recettes

Opé ↑	Libellé	Montant
0	Hors équipement	81 543,79 €
001	Solde d'exécution section investissement	38 856,21 €
021	Virement de la section de fonctionnement	59 081,67 €
024	Produits des cessions d'immobilisations	5 000,00 €
040	Opération d'ordre 040	4 400,00 €
041	Opération d'ordre 041	0,00 €
20	Bâtiments communaux Reflection a	207 000,00 €
40	Materiel mobil outillage	0,00 €
60	Acquisition de terrains, frais de n	0,00 €
		<b>395 881,67 €</b>

Virement recettes non utilisées vers l'investissement

Le budget prévisionnel 2025 a été voté le 10 avril.

A noter au niveau de la section d'investissement, sont comptés 199 000 € de restes à réaliser en recettes d'investissement et 312 000 € en dépenses d'investissement :

- 290 000 € sur l'opération 20 dans le cadre de la rénovation de la salle des fêtes communale
- 6 000 € sur les travaux de voirie
- 16 000 € sur les travaux d'enfouissement des réseaux d'éclairage public et téléphonique à Farges via le Syndicat Départemental d'Énergie.

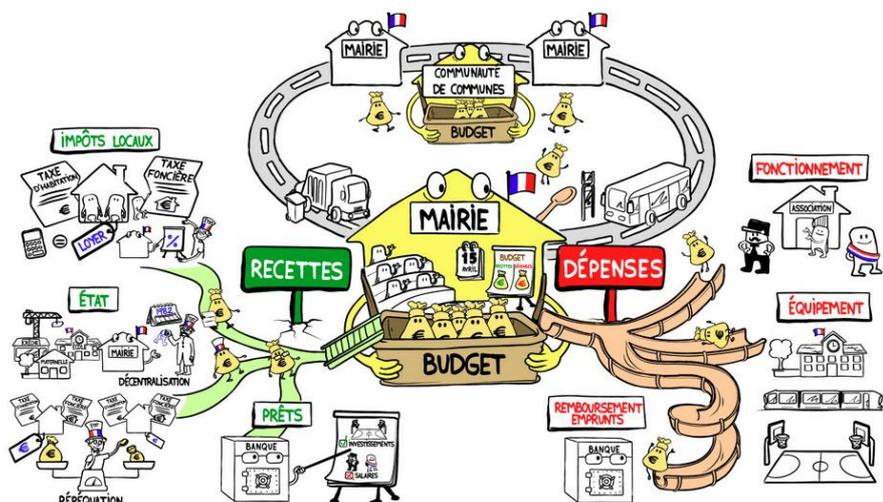
Dans les opérations financières des recettes, il est à noter le besoin de financement de la section d'investissement au 1068 d'un montant de 74 143.79 € et le produit des cessions d'immobilisation estimé à 5 000€ (vente de matériel).

Les principaux projets de l'année 2025 sont les suivants :

- Réparations voirie et réseaux divers : 15 806 € avec la réfection d'une voie communale et d'un mur de soutènement d'une route.
- Acquisition matériel & mobilier : 8 100 € - Achat de matériel pour les agents techniques, acquisition d'un tracteur tondeuse et de mobilier pour la mairie.
- Rénovation des bâtiments communaux dont la rénovation de 3 toitures et la réhabilitation de la salle des fêtes communale : 327 375.67 €
- Acquisition d'un terrain pour mise en conformité réglementation Enedis

Les subventions d'investissements obtenues après le vote :

- Dans le cadre de la rénovation de 3 toitures (préau, local de chasse, garage)
  - Subvention DETR : 6009 €
- Dans le cadre de la rénovation de la salle des fêtes :
  - Subvention Fond vert : 33 026 €



# Ressources humaines

## Charlie Albiat

La mairie accueille régulièrement des stagiaires, lors des stages obligatoires du collège ou bien encore du lycée.

Le stage de 3<sup>e</sup> est l'occasion de **découvrir le monde du travail, partager le quotidien de professionnels et bénéficier d'une expérience concrète**. Il est aussi l'occasion pour les élèves de gagner en autonomie, de prendre confiance dans un nouvel environnement et de permettre, éventuellement, de confirmer un projet d'orientation.

L'ambition du stage n'est donc pas tant de permettre aux élèves de confirmer ou d'invalider une hypothèse d'orientation professionnelle, que d'enrichir leur culture générale citoyenne en leur faisant découvrir :

- un environnement très différent du milieu scolaire, dans une grande autonomie ;
- les réalités concrètes du travail déconstruisant certains préjugés ;
- les compétences et le savoir-être nécessaires à l'exercice de certains métiers.

Pour son stage, Charlie, plutôt branché ordinateurs, logiciels, infographie et création de jeux vidéo avait choisi de s'essayer à un autre domaine.

Pendant une semaine, au mois de février, il a accompagné Alexandre et Philippe dans leurs missions d'agents communaux. Pas spécialement de travail en extérieur mais la découverte de l'entretien des bâtiments communaux, avec la rénovation des appartements de l'ancien presbytère.

Autant vous dire que la pose de la laine de roche n'a plus de secret pour lui.

Un grand merci à Charlie pour son implication et sa gentillesse.

Nous lui souhaitons le meilleur dans sa nouvelle vie de lycéen.



# Du côté de la mairie

## Rénovations et réparations

Beaucoup de travaux ont été faits en régie, c'est-à-dire par les agents techniques, en ce début d'année.

De nouvelles grilles d'évacuation des eaux pluviales ont été posées par Alexandre. Elles ont été fabriquées par l'entreprise de ferronnerie Geder-Chanut basée à Jussac.

Les travaux de rénovation de l'ancien presbytère sont désormais terminés.

Après la réfection et le renforcement du plancher du grenier et du plafond de l'appartement du second étage, par la pose de poutres en chêne par l'entreprise de menuiserie Noyer de Chantal Péricot, les agents communaux ont pu commencer les travaux prévus au départ du dernier locataire.

Nettoyage et isolation du grenier, peinture des appartements et des parties communes, changement du mobilier de cuisine de l'appartement du bas, réfection des sanitaires, des sols et des portes abimées... Bref, un grand ménage pour un bon coup de neuf !

Afin de garantir la sécurité des futurs occupants, des garde-corps ont été posés aux fenêtres par l'entreprise Geder-Chanut. Monsieur le Maire a profité de leur présence pour faire nettoyer et thermolaquer les persiennes du rez-de-jardin et de l'ancienne poste. Nous voici tranquilles pour un moment.

L'entreprise de couverture Rongier est aussi intervenue pour la révision de la toiture, le changement des gaines de la cheminée, l'obturation des vieux châssis du grenier et le ramonage des poêles à bois. Cette intervention a permis de boucher et mettre en sécurité la cheminée côté cimetière dont la partie haute menaçait de tomber. Après quelques dernières finitions, ces deux appartements seront prochainement mis à la location.



*Appartement 1er étage*



*Appartement rez-de-chaussée*

## Tri et recyclage

### Interruption du ramassage des bacs à vêtements par le Relais.

Nous vous informons que le Relais ne procédera plus au ramassage des bacs à vêtements installés sur notre territoire. Cette décision implique que les bacs ne seront plus vidés ni entretenus.

Par conséquent, il est demandé de ne plus y déposer de vêtements ou de textiles, afin d'éviter tout débordement ou dépôt sauvage.

Nous vous encourageons à opter pour d'autres solutions responsables pour vous débarrasser de vos vêtements en bon état : dons à des associations caritatives, friperie, ressourcerie, revente ou troc entre particuliers.

Ensemble, continuons à adopter les gestes citoyens et respectueux de notre environnement !



### En parlant de dépôt sauvage....

#### La benne « tous métaux » des Sept Fons est victime de son succès.

Rappel : Une benne à ferraille est à disposition des habitants de la commune et des communes avoisinantes sur le commun des Sept Fons.

Les personnes intéressées peuvent aller y déposer métaux en tout genre, carcasses de voiture, vieux cadres de vélos, vieux fourneaux, électroménager usagé, pots de peintures... Cependant, afin de respecter les lieux et le voisinage, il nous apparaît nécessaire de faire une mise au point :

- 🚫 Désormais, **seul le dépôt est autorisé** ! Les personnes venant faire leur marché, souvent nocturne, sont priées de passer leur chemin.
- 🚫 Prière de remplir la benne et de ne pas laisser trainer les déchets autour, pour des raisons évidentes de propreté et de sécurité.
- 🚫 Afin de respecter le voisinage, l'apport de ferrailles et autres métaux devra se faire entre 08 heures et 21 heures.
- 🚫 Le dépôt d'objets plastiques et ordures ménagères est interdit. Malgré les nombreuses mises en garde et l'affichage, les consignes sont rarement respectées.

En vous remerciant de votre compréhension.

## Déchèteries : restructuration et changement d'horaires.

Pour donner suite à la restructuration du syndicat au 1<sup>er</sup> janvier, le mode de fonctionnement du service de ramassage des ordures ménagères et les horaires des déchèteries ont changé. La fusion avec le territoire de Mauriac permet aux habitants du Pays de Salers d'accéder à la déchèterie de Mauriac.

Désormais, depuis le 31 mars 2025, la collecte des ordures ménagères s'effectue du mardi au vendredi.

Concernant les points d'apport, rien de changé si ce n'est qu'un container à verres a été installé au pont du Rouffet. Le composteur est toujours opérationnel à côté des bornes de tri du bourg.

Pour les déchèteries, elles sont désormais fermées les lundis. Vous trouverez les horaires dans l'image ci-dessous.

La déchèterie de Mauriac est ouverte le lundi de 13h30 à 17h30 et du mardi au samedi de 10h à midi et de 13h30 à 17h30. (Boulevard Pasteur, 15200 Mauriac).

### NOUVEAUX HORAIRES DES 3 DECHETERIES

#### DU PAYS DE SALERS



PAYS COMMUNAUTÉ  
DE SALERS



SDMS  
Service Déchets Mauriac Salers

*Fermeture les lundis* *Infos et renseignements : 04.71.69.43.42*

#### DECHETERIE DES 4 ROUTES

##### NOUVEAUX HORAIRES

Dès le 31 mars 2025

Lundi	Fermée
Mardi	13H00 - 17H00
Mercredi	13H00 - 17H00
Jeudi	13H00 - 17H00
Vendredi	13H00 - 17H00
Samedi	9h00 - 12h00 13H00 - 17H00
Dimanche	Fermée

SPPGDMS - 04.71.69.43.42

#### DECHETERIE SAINT-CERNIN

##### NOUVEAUX HORAIRES

Dès le 31 mars 2025

Lundi	Fermée
Mardi	9h00 - 12h00
Mercredi	14h00 - 17h00
Jeudi	9h00 - 12h00
Vendredi	14h00 - 17h00
Samedi	9h00 - 12h00
Dimanche	Fermée

SPPGDMS - 04.71.69.43.42

#### DECHETERIE PLEAUX

##### NOUVEAUX HORAIRES

Dès le 31 mars 2025

Lundi	Fermée
Mardi	14H00 - 17H00
Mercredi	9H00 - 12H00
Jeudi	14H00 - 17H00
Vendredi	9H00 - 12H00
Samedi	14H00 - 17H00
Dimanche	Fermée

SPPGDMS - 04.71.69.43.42

## Les biens de section

*« Constitue une section de commune toute partie d'une commune possédant à titre permanent et exclusif des biens ou des droits distincts de ceux de la commune »*

Jeudi 19 juin, la commune de Saint Martin Cantalès accueillait les agents de la sous-préfecture de Saint-Flour, qui gère le contrôle des biens de section pour l'ensemble du département.

Pascal Escure avait tenu à convier les élus et secrétaires de mairie d'autres collectivités du Pays de Salers pour cette réunion d'information, en présence de Mme Christine Louis, secrétaire générale de la sous-préfecture de Mauriac, qui représentait Madame la Sous-Préfète, retenue par d'autres obligations.

Hérités de l'ancien régime, les biens de section constituent une spécificité de certains départements de montagne, notamment du Cantal. La commune de Saint-Martin-Cantalès n'en compte pas moins de 15 sur son territoire.

Leur gestion s'avère souvent délicate, la législation est complexe voir même quelquefois floue ce qui soulève nombre d'interrogations, tant du côté des élus que du côté des ayants-droits. Entre les idées reçues et la loi, il y a souvent un fossé.

Fossé que se sont empressés de combler Mr Francis Rome, secrétaire général de la sous-préfecture de Saint-Flour, Murielle Ferraton et Annie Delort, référente passionnée et spécialiste des biens de section.

Après un petit retour sur les origines et les définitions du vocabulaire en rapport avec les biens de section, ont été évoqués leur gestion, leur mise en valeur, l'application des divers régimes et les compétences et obligations des conseils municipaux en la matière, en ce qui concerne leur location, partage, vente, transfert...

De nombreux points soigneusement expliqués et documentés, ont fait l'objet de longs moments d'échanges, avec des questions pertinentes et des réponses précises, souvent accompagnées d'un exemple pour faciliter la compréhension du sujet.

Une réunion d'information sera par ailleurs proposée aux membres des sections de la commune au début de l'automne.



*Mmes Ferraton et Delort, P.Escure, F. Rome, Ch. Louis*

# Le mot des associations

## Le Comité des Fêtes

Cette année, la fête patronale de Saint-Martin-Cantalès a été une magnifique réussite, baignée par un soleil radieux ! Nous tenons à exprimer nos sincères remerciements aux associations "Balade entre Maronne et Bertrande" et au "TT Club Les Gaulois" pour leur précieuse implication, qui a fait de cette journée un véritable triomphe. La course de caisses à savon a ravi les plus petits comme les plus grands...



Le repas champêtre, préparé et servi par les bénévoles qui ont mis tout leur cœur à régaler les papilles des convives, confortablement installés sous les chapiteaux, a été agréablement animé par la musique du groupe Amazone, ajoutant à l'ambiance festive... Un grand merci à toutes les personnes qui ont rendu cette journée possible.

Nous vous donnons rendez-vous le mardi 19 août devant l'église pour la première édition de notre marché gourmand, à partir de 19 heures. Les producteurs et artisans commerçants présents vous attendent pour vous proposer leurs bons produits et petits plats pour une soirée conviviale et festive ! (*repli sous chapiteau en cas de mauvais temps*).

## L'ACCA de Saint-Martin-Cantalès

La saison 2025 terminée, nos chasseurs n'ont pas mis leur passion pour la chasse au placard jusqu'en septembre. Bien au contraire, ils ont participé comme chaque année à l'organisation du concours de meutes à Arnac début mars.

Le 5 avril, ils ont organisé un concours de chiens de pied sur le territoire de l'ACCA. Encore une belle réussite car participants et spectateurs étaient venus en nombre.

Petite séance photo en mairie le 17 mai avec la remise du manifeste pour la chasse. Par cet acte revendicatif et pacifique, les chasseurs de France ont décidé de se mobiliser pour la défense de la chasse. Le manifeste est disponible à la consultation sur le net : <https://www.chasseurdefrance.com/lapassiondesterritoires/>.



*P.Vigneron; P.Escure; St.Delcouderc*

Comme il est de tradition, ils ont ensuite lancé la saison des estivités

sur la commune en organisant leur incontournable repas champêtre du printemps, le 1<sup>er</sup> juin, qui a accueilli environ 180 convives dans la cour de la mairie.

Le mois de juillet fut l'occasion pour eux de se délocaliser dans la vallée de l'Aspre, en organisant conjointement avec l'association des chasseurs aux chiens courants du Cantal, les sociétés de chasse de Fontanges et d'Arnac, la troisième édition de la fête du chien et de la chasse à Fontanges le 12 juillet dernier. Cet événement a rencontré un grand succès populaire avec de nombreux visiteurs, exposants professionnels et éleveurs de chiens.

En attendant septembre 2025 et l'ouverture de la nouvelle saison, les membres de la société de chasse vous souhaitent de passer un bel été et de bonnes vacances.

## Le Tout-Terrain Club Les Gaulois

Le Tout Terrain Club les Gaulois a été bien occupé ces derniers mois, ouverture de chemin, restauration et bien plus encore : les Gaulois ne s'arrêtent jamais !

Nous avons eu le plaisir d'accueillir l'équipe Vitara-Mania pour un week-end de balade et de découverte les 29 et 30 mai. À travers les chemins de la commune et de ses alentours, ces passionnés sont venus des quatre coins de France pour admirer les beaux paysages de notre Cantal, découvrir sa gastronomie et ses bons plats du terroir.

Pour la 2ème édition de course de caisses à savon folklorique, le soleil était au rendez-vous : 10 participants se sont affrontés le 5 juillet à l'occasion de la fête patronale.

Ils ont été récompensés par de nombreux lots offerts par le comité des fêtes, les chasseurs de Saint Martin et bien d'autres sponsors.

Grâce à Fabrice Gallas, notre pizzaiolo/épiciier, la gagnante de la course remporte un beau trophée bien mérité !

Le TT Club a ouvert d'autres chemins pour la randonnée équestre du 27 juillet. Les cavaliers, au départ de Darnis de Saint Illide, se sont arrêtés au pont du Rouffet pour une courte pause rafraîchissement et sont repartis en direction du bourg de Saint-Martin pour le repas de midi. Ensuite, montures et cavaliers, une fois rassasiés sont repartis vers leur point de départ, bouclant ainsi... la boucle !

Pour terminer les Gaulois seront aux fourneaux à l'occasion du Tour du Cantal pédestre le mardi 5 août à Saint Martin Cantales. Le repas du soir sera servi à partir de 20h30 dans la cour de la mairie.

Nous vous attendons nombreux pour randonner, ou manger, ou bien les deux !



Tessa et Quentin Escure

## Balades entre Maronne et Bertrande

Calendrier des activités août 2025.

Tous les départs se font place de la mairie à Saint-Martin-Cantalès.

02/08	Col d'Eylac	8 h 30	Puy de Niermont et les Quirous 15 km, 500 m D+	Jean-Luc
06/08	Pont du Rouffet	15 h	Le rocher du Rouffet par la gare de St Illide 9 km, 300 m D+ Un repas à Besse sera proposé en suivant	Jean-Luc
09/08	Tourniac (Pleaux)	9 h	19 km, 500 m D+	Laurent
19/08	Marcillac la Croisille (19)	8 h 30	La grotte des Camisards 20 km, 500 m D+	Laurent
30/08	Saint Cernin	9 h 30	Anjoigny et la tour de Marzes 14 km, 450 m D+	Jean-Luc

Pour toutes les balades, se munir de bonnes chaussures de marche. Les enfants (à partir de 8 ans) doivent être accompagnés. Chacun marche sous sa responsabilité. Adhésion (non obligatoire) à l'association: 10 €.

## Tour du Cantal Pédestre et théâtre de rue avec Champ Libre

Depuis plusieurs années déjà, la municipalité vous offre une journée événementielle en août, en collaboration avec une association communale, cette année le Tout-Terrain Club « Les Gaulois ».

C'est le 5 août que le Tour du Cantal Pédestre fera une nouvelle halte sur les sentiers de la commune : rendez-vous dès 9h30 pour les inscriptions cour de la mairie.

Et c'est à 19 heures que la Compagnie « La Rouille » vous proposera une représentation de son dernier spectacle au local de Chasse.

Après avoir fait le tour du monde avec « *Son dernier coup d'archet* », SH et Trevor, célèbre duo forain, interprète des aventures de Sherlock Holmes, revient plus fort et plus drôle avec *Le Chienchien des Babaskerville*. La libre adaptation de l'aventure la plus terrifiante du mythique détective mettra une fois de plus l'intelligence collective à profit : les spectatrices et spectateurs qui parviendront à ne pas mourir de trouille seront partie prenante et mèneront l'enquête de Londres à la lande de Dartmoor, sur les traces de l'horrible bête. *Le Chienchien des Babaskerville* est un boniment forain d'aventure qui se situe quelque part entre le Grand Guignol et le Guignol tout court. Spectacle tout public.

La soirée se poursuivra par un repas festif concocté par le Tout-Terrain club « Les Gaulois » dans la cour de la mairie.

**ST MARTIN CANTALÈS**

**Mardi 5 août 2025**  
**Tour du Cantal Pédestre**

**9h30** : Début des inscriptions - Cour de la mairie.  
*Participation 6€ - Gratuit moins de 12 ans*

**11h00** : Départ de la randonnée : Parcours 10km ou 20km

**20h15** : Projection du film de la journée

**20h30** : Repas festif  
organisé par le TT Club "Les Gaulois"

**19h**  
**Théâtre de rue**  
**Le chienchien**  
**des Babaskerville**  
par la Cie "La Rouille"  
**GRATUIT**

Local de chasse

Renseignements : [www.cantalpedestre.com](http://www.cantalpedestre.com) / <https://www.aunfiac.net/>

**Menu**  
**DES GAULOIS**

**FAUX-FILET - ALIGOT**

**FROMAGE**

**16 €**

**DESSERT**

S' MARTIN CANTALES

BUVETTE

# Du côté de nos commerçants...



**Camping du Pont du Rouffet**

**LA PIZZA DES VOLCANS**  
TOUS LES DIMANCHES

**De 17h00 à 20h30**

Nous sommes présents :  
• Lundi soir à Ally  
• Mardi soir à Leupiac  
• Mercredi au camping de Salers  
• Vendredi soir à St Martin Valmeroux

Juillet-août uniquement

06 80 76 32 58

**Le P'tit Commerce** est ouvert tous les samedis et dimanches matin, de 8h30 à midi.

A votre disposition pains et viennoiseries maison, fruits et légumes frais et de saison, charcuteries de la maison Talon, épicerie sèche.

Tous les dimanches soir, durant l'été, Fabrice et son camion à pizza se délocalisent au Camping du Pont du Rouffet ! Commandez vite votre pizza préférée.

**Retrouvez la pisciculture du Moulin des Treize vents** tous les vendredis matin au marché de Saint Martin Valmeroux.

Possibilité de commander truites bio, gravlax et filets auprès de Nick au 06.47.90.82.27  
(4 jours avant pour le gravlax).

Et en partant sur la route du Pont du Rouffet, un petit arrêt gourmand à la **Ferme des Noyer** s'impose : Cantal, Salers, beurre et tome fermière...

## Hébergements :

Parce que c'est l'été et qu'on peut avoir besoin d'héberger de la famille ou des amis dans les environs...

### Le Moulin des 13 vents

Gîte - Nick et Margaux au 06.47.90.82.27

**La Maison de Chablat** – Chambres d'hôtes avec piscine.

Mme David au 06.72.57.26.39

**Le Camping du Pont du Rouffet** – Chalets,

emplacements & mobil-homes

Ronald et Olga au 04.71.69.42.76

contact@campingpontdurouffet.fr



**GAEC FERME DES NOYER**  
Cantal Fermier ~ Salers ~ Tome ~ Beurre  
**Vente à la ferme**  
Du lundi au samedi : 10h-12h 17h-19h  
Dimanche : 8h-10h

0670237530

**Contact :** Famille Noyer - 06.70.23.75.30



Maison de Chablat

# État-civil 2025

## Premier semestre

### **Naissance :**

Gaston est né le 23 mars 2025 à Aurillac. Il est le fils de Clémentine André et Quentin Escure qui habitent dans le bourg de Saint-Martin-Cantalès. Il est le petit-fils de Serge et Sylvie et l'arrière-petit-fils de Germaine Escure.

Bienvenue à lui.

### **Décès :**

Madame Yvonne Noyer, née Rivière, de Chantal Péricot est décédée le 07 juin 2025 à Salers.

A sa famille endeuillée nous présentons nos sincères condoléances.

## Information paroissiale

Une messe sera célébrée le dimanche 17 août à 18 heures en l'église de Saint-Martin-Cantalès.

# Infos pratiques :

### **La mairie, la bibliothèque et l'agence postale communale sont ouvertes :**

Les lundis, mardis, jeudis et vendredis de 9 :00 à 12 :00 et de 13 :30 à 15 :30

Vous pouvez nous joindre au 04.71.69.40.55

Par mail à : [mairie.stmartincantales@wanadoo.fr](mailto:mairie.stmartincantales@wanadoo.fr)

Et vous pouvez nous suivre sur les réseaux sociaux



<https://www.facebook.com/mairie.stmartincantales>



<https://www.instagram.com/mairie.stmartincantales/>

Et retrouvez plus d'infos encore sur le site internet [www.saint-martin-cantales.fr](http://www.saint-martin-cantales.fr)

### **Newsletter :**

Beaucoup d'entre vous sont « abonnés » à notre petit mail quasi hebdomadaire « les p'tites nouvelles de Saint-Martin-Cantalès ». Pour celles et ceux qui ne le sont pas encore et qui souhaitent le recevoir, il vous suffit de faire passer votre adresse mail au secrétariat de mairie.



### **Congés d'été :**

Le secrétariat de mairie et l'agence postale seront fermés du 14 août au 1<sup>er</sup> septembre inclus.



# St Martin Cantalès

## Marché Courmand

MARDI 19 AOÛT 2025

A PARTIR DE 19H00  
DEVANT L'ÉGLISE

